

De nombreuses communes ont fait le choix de limiter à 30 km/h la vitesse sur tout leur territoire. Nous réfléchissons à la mise en place d'une telle mesure, en l'adaptant éventuellement pour plus d'efficacité et d'acceptabilité. D'autres aménagements sont en réflexion : déplacement du passage piéton rue de la Corvée, remplacement de certains « coussins berlinois », etc.

Le département a été sollicité afin de réaliser de nouvelles mesures de trafic et de vitesse des véhicules.

**Afin d'échanger et recueillir des avis sur les mesures envisagées, une réunion publique sera organisée le lundi 2 juin à 18 heures à la mairie.**

Les beaux jours et les belles et longues soirées reviennent. L'association La Torpésienne propose des animations festives pour marquer le début et la fin de l'été.

## AVANTAGES JEUNES

Cette année, ce sont les adolescents nés entre 2007 et 2011 qui se verront offrir la carte et son livret d'informations.

Cette carte Avantages Jeunes offre la gratuité dans les bibliothèques, pour assister à des spectacles, des concerts, et des réductions au cinéma et chez les commerçants

+ 3 000 bons plans ! Renseignez-vous sur [www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com)

Pour les adolescents concernés, s'inscrire en mairie **jusqu'au 30 juillet**, munis d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente, mail et n° de portable.

Le comité des Fêtes de l'An 2000 fête son vingt-cinquième anniversaire. Créé à l'occasion du changement de millénaire, il a organisé depuis moult manifestations. La première Star-Ac eu lieu à Torpes en 2005 et rencontra un franc succès. Rendez-vous donc le 30 août à Busy pour, entre autres, déguster le bœuf à la broche, marque de fabrique du Comité !

Bon été à toutes et tous.  
D. Jacquin, maire



Après 25 ans d'existence et plus de 51 animations entre 2000 à 2025 (Fête de l'An 2000, Star-Ac, Entreprises en Fête, Festi' Chariotes, Fête de la musique, Téléthon, etc.), le comité des fêtes de l'An 2000 fête cet anniversaire avec des associations des 5 villages (Torpes, Boussières, Abbans-Dessus, Vorges et Busy).

### Programme

Jeux pour enfants et adultes GRATUITS, Animations assurées par les associations partenaires, Animation déambulatoire Magie et Sculptures de Ballons, Exposition de véhicules militaires, de photos etc., Animation constructive avec des ânes, Concerts de 14h à 19h (Novisce, Arcy d'Ici, etc.)  
Restauration « Bœuf à la Broche »  
Buvette sur toute la journée

### Commémoration du 8 mai

La cérémonie se tiendra à 11 heures devant le monument aux Morts et sera suivie d'un vin d'honneur.

### Informations



Il reste encore des places pour la sortie Europa Park prévue le **dimanche 18 mai**. N'hésitez pas à vous inscrire.

L'association organise des animations botaniques à Torpes animées par « Cerpe et Chaudron » **les samedis 17 et 24 mai** prochain par demi-journées (matin activités et après-midi sorties).

### Les vendredis apéro

Les **6, 13, 20 et 27 juin**, place de la mairie de 18h à 21h.

Pour passer un bon moment et profiter des longues soirées du mois de juin.

Annulation en cas de mauvais temps.

### Concert

Et pour fêter la fin de l'été La Torpésienne propose un concert animé par le groupe local « Shaddock » sur le plateau sportif **le samedi 6 septembre**. Barbecue, tables et chaises seront mis à disposition pour vous permettre de vous restaurer (repas participatif) et une buvette sera tenue par l'association.

### Course de la Grapille

L'association vous donne également rendez-vous pour la 31<sup>e</sup> édition de la course de la Grapille le **dimanche 2 novembre**. Comme chaque année nous avons besoin de bénévoles pour que cet événement soit une réussite. Tout le monde peut participer, grands comme petits. Alors n'hésitez pas à venir aider à l'organisation de cet événement sportif mais aussi festif dans le village.

Contact, renseignements, inscriptions :  
[latorpesienne@gmail.com](mailto:latorpesienne@gmail.com)

## BUDGET 2025

Le budget qui a été récemment voté est plus conforme à la norme que celui de 2024 qui intégrait des montants de travaux et de recettes exceptionnels par leur ampleur.

Les taux communaux des taxes locales sont toujours inchangés depuis 2019.

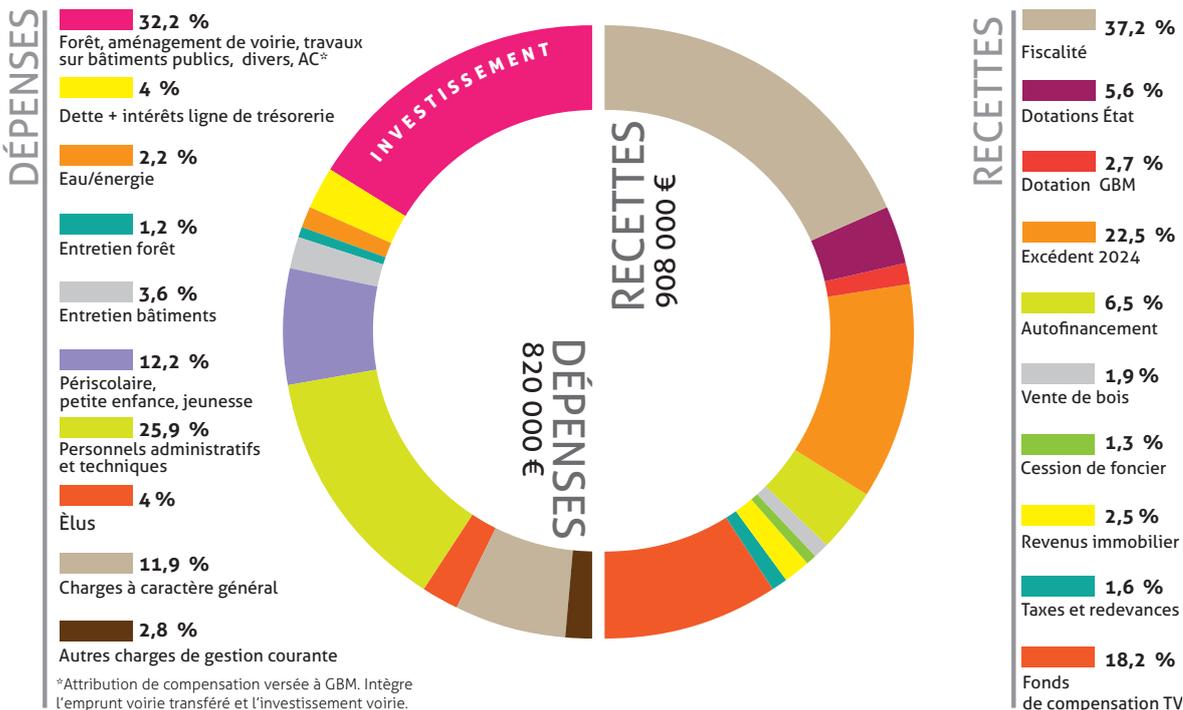
En revanche, l'augmentation des bases, arrêtée par la Loi de Finances 2025, produira mécaniquement une augmentation des taxes foncières.

Le budget primitif a été voté avec un excédent en recettes par rapport aux

dépenses. Cet excédent permettra de faire face à des dépenses supplémentaires ou baisses de recettes non estimées au moment de l'élaboration de ce BP.

Principaux travaux : remise en peinture du bardage du salon de coiffure et des cages d'escaliers du bâtiment scolaire, remplacement de « coussins berlinois », réfection du chemin du Moulin, création d'une place à bois.

Le visuel ci-dessous présente le budget 2025 sous une forme simplifiée.



## Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire **dans les trois mois** qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez-vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Borne de recharge

Son installation avait été annoncée pour janvier 2025. L'opérateur privé ne nous a pas informés des causes de ce retard. Peut-être la morosité du marché des véhicules électriques y est-elle pour quelque chose.

## INSRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2025

Sont concernés les enfants qui auront trois ans à la rentrée ou en provenance d'une autre école. Déposer en mairie (ou par courriel) jusqu'au 20 mai les photocopies du livret de famille, du carnet de vaccinations, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, le certificat de radiation de l'école où est scolarisé l'enfant. Après avoir reçu le certificat de scolarité délivré par la mairie, prendre RDV avec la directrice de l'école.

### Secrétariat de mairie :

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h30 • Mardi : 9 - 12 h

• Jeudi : 13 h30 - 17 h 30

#### Contacts mairie

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

## WWW.TORPES.FR

#### Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30 / Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

## Le petit coin nature

### Attention ça pique !!!

Après une hibernation de 4 à 6 mois, le hérisson d'Europe, est réapparu dans nos jardins aux premiers jours du printemps.

Ce petit noctambule peut parcourir 4 kilomètres par nuit pour se nourrir de lombrics, limaces ou escargots.

Il lui faut éviter de nombreux dangers : voitures, tondeuses à gazon, chiens, piscines et produits phytosanitaires.

L'espèce est considérée menacée après un déclin de 50% dans beaucoup de régions.

Le hérisson est un excellent auxiliaire de culture très apprécié des jardiniers. Un tas de compost, une pile de bois ou une petite cabane en bois lui permettra de se cacher pour la journée.

### La nature en deuil

En 40 ans, 60% des oiseaux ont disparu des zones rurales européennes victimes de l'intensification de l'agriculture et des pesticides.

Nos responsables politiques continuent néanmoins d'aggraver la situation : prolongation du glyphosate, tentative de réintroduction des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, assouplissement des réglementations environnementales, abandon du soutien à la filière bio, remise en cause d'organismes publics dont le rôle est fondamental OFB, ANSES, ADEME etc.

Petit rappel : bien que ce ne soit pas interdit aux particuliers, il est conseillé de ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet, période de nidification des oiseaux. Merci pour eux.

Philippe Bernardin